Photovoltaïque : ouverture du financement citoyen du projet "Soleil de Vouzailles"

lundi 19 avril 2021, par lpe

Associer les habitants au développement des énergies renouvelables sur leur territoire pour donner du sens à leur épargne, c'est l'objectif de ce nouveau projet baptisé « Soleil de Vouzailles ». À l'occasion du 20e anniversaire de SERGIES, une nouvelle opération de financement participatif, en partenariat avec Lumo, est lancée pour la centrale photovoltaïque au sol de Vouzailles. Ce projet, d'abord réservé depuis le 1er avril aux habitants de la Commune de Vouzailles et de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, s'élargira prochainement au Département de la Vienne puis à la région Nouvelle-Aquitaine.

Cette opération est proposée par SERGIES, entreprise du Groupe SORÉGIES, propriétaire de cette centrale photovoltaïque, et son partenaire de longue date Lumo, plateforme d'investissement participatif dédiée à la transition énergétique.
En accord avec ses valeurs et ses engagements, SERGIES ouvre « Soleil de Vouzailles » au financement participatif, afin de permettre aux habitants et aux collectivités de favoriser le développement du territoire et l'utilisation d'une ressource naturelle et renouvelable, tout en bénéficiant directement de la richesse générée par ce projet.

Les caractéristiques du financement citoyen :
- Enveloppe de 150.000 €
- Montant minimum par souscripteur : 50 €
- Montant maximum par souscripteur : 2000 €
- Durée du prêt : 5 ans
- Taux d'intérêt proposé : 4% par an, amortissement annuel (consulter les risques)
- Exclusivité réservée aux habitants de la Commune de Vouzailles et de la Communauté de Communes du Haut Poitou depuis le 1er avril 2021, élargie au Département de la Vienne le 3 mai 2021, puis à la Région Nouvelle-Aquitaine le 15 juin 2021 (pas d'ouverture nationale)

Chaque citoyen donne ainsi du sens à son épargne en investissant directement dans un projet bas carbone, qui valorise l'économie locale.

Revalorisation du site d'enfouissement de déchets ménagers de Vouzailles

Cette centrale photovoltaïque au sol en cours de construction sera mise en service en juin 2021. Situé à l'est du bourg de Vouzailles, le projet est installé sur un ancien site d'enfouissement de déchets fermé en 2010 et non réhabilitable en terrain agricole. Toutes les installations seront démontables, permettant leur tri, leur collecte et leur valorisation dans une filière de traitement spécifique.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur www.lumo-france.com

Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi. Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin à court terme et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.

Pour participer, inscrivez-vous sur le site et communiquez les documents obligatoires.

Les chiffres de « Soleil de Vouzailles » :
- Surface du Terrain utilisable : 3 ha
- Puissance : 2,3 MW
- Energie annuelle produite : 2.632 MWh/an
- Equivalence consommation électricité : 552 foyers
- Economie de CO_2 rejetés dans l'atmosphère : 221 tonnes de CO_2/an
- Equivalence consommation électrique : 13.160 ordinateurs utilisés 8h/jour chaque année
- Coût total de l'opération : 2,1 M€

A propos de SERGIES :
SERGIES, filiale à 100 % du Groupe SORÉGIES, est le premier producteur public d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. Créée en 2001 par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE, SERGIES met tout son savoir-faire au service des énergies vertes par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés, ainsi que par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie.
Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable.
L'entreprise compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :
- 14 parcs éoliens exploités sur toute la France,
- Plus de 45 ha de panneaux photovoltaïques exploités,
- L'équivalent de la consommation électrique de 220.000 habitants hors chauffage (1800 kWh/habitant)
- 119.000 tonnes de CO_2 économisées (300 g de CO_2/kWh).

Ces réalisations permettent une production effective de 395 GWh/an d'énergies renouvelables, qui représentent 47,2 % de la consommation des clients résidentiels du territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE. Ce taux est à rapprocher de l'objectif de la loi sur la transition énergétique, qui est d'atteindre au niveau national, 32 % d'énergie renouvelable en 2030.
Plus : www.sergies.fr

A propos de LUMO :
Fintech française fondée en 2012 à La Rochelle (aujourd'hui basée à Bordeaux), et intégrée au groupe Société Générale en 2018, Lumo est la plateforme d'investissement participatif de référence en faveur de la transition écologique et sociale. Elle permet aux particuliers et aux entreprises de participer au financement de projets ayant un impact positif.
Depuis sa création, Lumo rassemble une communauté de 19.000 Lumonautes ayant participé à plus de 120 collectes en France, pour un montant total de 17 millions d'euros. Cet engagement a permis la production de 822 Gwh d'électricité bas carbone chaque année, équivalente à la consommation de 157.700 foyers, et d'éviter 66.000 tonnes de CO_2 par an.
Lumo est aussi la première start-up française labellisée B-Corp attestant que la société répond à des exigences sociétales, environnementales et de gouvernance, ainsi que de transparence envers le public.